

Inscription à L'Institut de Formation Aide-soignant (IFAS) Jacquard 2026

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

**A LIRE AVEC
ATTENTION**

1. CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ Cette formation est **gratuite** pour les **personnes en poursuite d'études**

Reste à charge la formation aux gestes et soins d'urgence II (FGSU) : environ 200 euros ainsi que l'achat de tenues professionnelles.



- **Les candidats salariés doivent se rapprocher du GRETA LYON METROPOLE pour une étude de financement.**

Ces candidats doivent fournir dans leur dossier une attestation d'inscription auprès du Greta Lyon Métropole (GRETA CFA Lyon Métropole, 41 Rue Antoine Lumière - tel : 04 78 78 84 84).

Les personnes en situation de demande d'emploi/ affiliées à France Travail (Pôle Emploi) ne pourront être acceptées dans notre institut.

→ **Le Dossier d'inscription doit être impérativement déposé au lycée J.M Jacquard aux heures d'ouverture du secrétariat de l'IFAS ou transmis à L'IFAS par voie postale.**

2 types de cursus peuvent être envisagés

FORMATION PARCOURS COMPLET	FORMATION PARCOURS PARTIEL
Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter	S'adresse aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : • Bac pro ASSP • Bac Pro SAPAT • En terminale bac ASSP ou SAPAT sous réserve de l'obtention du bac • DEAP (DE auxiliaire de puériculture) • DEA ou CCA (DE ambulancier) • DEAVS (DE auxiliaire de vie sociale) • MCAD (mention complémentaire aide à domicile) • DEAMP (DE aide médico- psychologique) • TPAVF (titre professionnel d'assistant de vie aux familles)

3. CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION SESSION 2026

Date d'ouverture des inscriptions et dépôt des dossiers	Vendredi 6 février 2026
Date de clôture des inscriptions	Lundi 25 mai 2026
Date des entretiens	Du lundi 2 juin 2026 au mardi 16 juin 2026
Date des résultats des épreuves de sélection	Lundi 22 juin 2026 à 10h
Réunion de pré-rentree	VENDREDI 3 JUILLET 2026 DE 9H A 12H
Début de la formation	Lundi 24 aout 2026

**Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.
Vous devez contrôler l'ensemble des pièces à fournir avant de l'envoyer.**



Votre dossier est à transmettre à l'IFAS au plus tard le

Lundi 25 mai 2026

↳ **Par voie postale à l'adresse suivante (Cachet de la poste faisant foi) :**

Institut de Formation Aide-Soignant
Lycée Professionnel Joseph Marie Jacquard
20 Rue Louis-Auguste Blanqui - 69600 Oullins-Pierre-Bénite

↳ **Ou à déposer au **SECRETARIAT** de l'IFAS au plus tard le lundi 25 mai 2026 16H**

Les dates d'entretien seront fonction de la date de dépôt et débuteront dès le 2 juin 2026

4. CAPACITE D'ACCUEIL

Pour la sélection 2026, le nombre de places est de **20** dont 5 places pour les candidats relevant de la formation continue.

5. MODALITE DE SELECTION

L'inscription aux épreuves de sélection est gratuite.

Convocation aux épreuves : Chaque candidat recevra en temps utile une convocation par mail précisant la date et le lieu des épreuves. Il devra se présenter muni d'une pièce d'identité en cours de validité et de sa convocation.

Déroulement des épreuves de sélection : La sélection des candidats est effectuée par **un jury de sélection sur la base :**

○ **Du dossier de candidature**

D'un entretien : L'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel (cf annexe 1 Les attendus de la formation).

L'ensemble fait l'objet d'une notation par un jury composé d'un aide-soignant et d'un formateur infirmier ou cadre de santé de l'IFAS.

Une note inférieure à 10/20 à cette épreuve est éliminatoire.

6. RÉSULTATS

Au vu des notes obtenues à l'épreuve de sélection, le jury d'admission établit un classement des candidats reçus et détermine :

- Une liste principale

Chaque candidat est informé personnellement par mail de ses résultats. Il dispose d'un **délai de 3 jours ouvrés** (à compter de la publication des résultats) **pour valider son inscription** à l'IFAS en cas d'admission sur la liste principale. Pour ce faire, il devra

« Envoyer un mail à l'adresse suivante : dpas.0690281f@ac-lyon.fr dans lequel il confirme son inscription à l'IFAS Jacquard ». Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée à un candidat inscrit sur la liste complémentaire.

- Une liste complémentaire

Tout candidat appelé sur cette liste valide son inscription par écrit au mail suivant : dpas.0690281f@ac-lyon.fr

A défaut de réponse, ou en cas de refus du candidat la place est attribuée au candidat suivant ; le candidat est alors présumé avoir renoncé à son admission (il perd sa place).

- Une liste de candidats non admis

7. AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront consultables :

- Par affichage à l'entrée du lycée professionnel J.M Jacquard
- Sur le site du lycée J.M Jacquard

L'affichage des résultats se fait dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

8. ADMISSION DÉFINITIVE

L'inscription définitive est subordonnée à la présentation des documents suivants au **plus tard le jour de la rentrée** :

- **Une attestation d'assurance responsabilité civile.**
- **Un certificat médical** attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination (précisant les dates) conforme à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé (ci-joint au dossier).
- **Un certificat médical d'aptitude** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine (ci-joint au dossier).

Il faut plusieurs mois pour être immunisé, vaccinez-vous dès maintenant



Ces vaccinations sont obligatoires, aucune dérogation ne pourra être accordée.

La mise en stage est conditionnée par ces vaccinations

9. LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

PIÈCES À FOURNIR obligatoirement Toutes les photocopies doivent être au format A4	
	Fiche d'inscription complétée, datée et signée
	Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
	Attestation de responsabilité civile nominative en cours de validité
	Une lettre de motivation manuscrite
	Un curriculum vitae
	Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas 2 pages
PIÈCES À FOURNIR selon la situation du candidat	
	La copie des originaux de ses diplômes (obligatoire pour bénéficier des dispenses de modules dans le cadre d'un parcours partiel)
	Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur + l'attestation du Greta
	Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation
	Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation
	Pour les candidats en situation de handicap : attestation prouvant que vous pouvez bénéficier d'un 1/3 temps ou tout autre aménagement
PIÈCES À FOURNIR pour les lycéens et étudiants	
	Les photocopies des bulletins scolaires de première et ceux de terminale en votre possession
	Les appréciations de l'ensemble des PFMP ou stages
	La photocopie du relevé des notes du Baccalauréat

Tous les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle.

PHOTO

IDENTITE

FICHE D'INSCRIPTION

IFAS Jacquard

Rentrée Août 2026

Merci d'écrire lisiblement en lettres « bâton »

Je m'inscris sur la liste (cochez la case correspondant à votre profil)

Formation parcours complet ☐ **Formation parcours partiel** ☐

Nom	
Prénom	
Nom marital (d'épouse)	
Nom de naissance	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	
Adresse	
Codepostal	
Ville	
Téléphone portable	
Adresse mail obligatoire	
Situation actuelle	☐ Elève/étudiant Etablissement et classe : ☐ Salarié ☐ Autre:
Êtes-vous en situation de Handicap ,	☐ Oui ☐ Non (dys, déficience auditive, visuelle...)
Avez-vous des enfants ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, combien ?
Centres d'intérêts (tous domaines confondus, loisirs, sport...)	
Possédez-vous le permis B ?	☐ Oui ☐ Non Si non, comment envisagez-vous de vous rendre sur les lieux de stage?

Pour les candidats en poursuite d'étude : formation suivie			
Année	Dernière classe fréquentée	Lieu	Validation ou diplôme obtenu

Pour les candidats salariés : expériences professionnelles
De toute nature (emploi, stage, de courte ou longue durée)

(Par ordre de la plus récente à la plus ancienne)

Années	Nature de l'activité	Employeur	Durée de l'expérience

Je soussignée atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

J'accepte que mes résultats soient publiés sur Internet : ☐ Oui ☐ Non

Fait à....., le

Signature du candidat	Nom, Prénom et signature du représentant légal si le candidat est mineur

A fournir **UNIQUEMENT** à la rentrée sous réserve d'admission à l'IFAS

CERTIFICAT MEDICAL DE VACCINATIONS

Conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

Je soussigné Docteur.....certifie que
 Madame, Monsieur (nom et prénoms) :
 Date de Naissance :/...../.....

Candidat(e) à l'inscription en formation aide-soignant, a été vacciné(e):

Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N°lot

Contre l'hépatite B:

Vaccination contre hépatite B	
	Première injection :
	Deuxième injection :
	Troisième injection :
Taux AC HBs Si taux > 100 UI/l : immunisé Si taux entre 10 et 100 UI/l : recherche Ac anti HBS Si taux < à 10 UI/l : non répondeur à la vaccination	Dosage:

Selon l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013, il/elle est considéré (e) comme :

- Immunisé(e) contre l'hépatite B: ☐ Oui ☐ Non
- Non répondeur(se) à la vaccination : ☐ Oui ☐ Non

Selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour les professionnels de santé, **il est recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la varicelle, la tuberculose et la grippe saisonnière.**

Signature du candidat

Cachet du Médecin

A fournir **UNIQUEMENT** à la rentrée sous réserve d'admission à l'IFAS

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

AREEMPLIR PAR UN MEDECIN AGREE PAR L'ARS DE VOTRE REGION

Pour trouver un médecin agréé dans la région Auvergne Rhône Alpes :
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/media/25482/download?inline>

Je soussigné Docteur (médecin agréé)

Atteste, après l'avoir examiné(e) ce jour, que :

Madame, Monsieur (nom, prénoms) :

Date de naissance :/...../.....

N'est atteint(e) d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession aide-soignant.

Date, signature et cachet du médecin